



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2016
DELIBERATION N° : 2016.03.11

OBJET : TARIFS 2016 DES POMPES FUNEBRES

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.3 – Tarifs des services publics

Date de convocation :
30 Mars 2016

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Représentés : 09

Absent non représenté : 01

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil seize, le CINQ AVRIL à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – J.C.AILLOT – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – G.RATAJEZAK – H.FAURE – L.CHAVANY – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés représentés : C.MAFFRE par J.C.AILLOT - A.DEL BASSO par F.PANZA - M.CHRETIEN par GA.FLEURY - C.ORTIZ par G.RATAJEZAK - S.MOLINET-LECLAIRE par L.BISCARRAT - E.CRETIN-RAFFET par G.CLEMENSON - A.PERIN par S.CAPPEAU-FREJABUE - L.BUFFA par S.TRIBOLET - F.LONG par L.CHAVANY

Absente non représentée : A.SCIACQUA-LERIDON

Secrétaire de séance : Hervé FAURE

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Comme chaque année, il est proposé d'actualiser les tarifs des pompes funèbres sachant qu'ils ont été examinés par la commission des finances du 10 mars 2016.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint délégué aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts notamment l'article 293 B portant sur l'application de la TVA,

VU l'avis de la commission des finances du 10 mars 2016.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1° - FIXE les nouveaux tarifs des pompes funèbres comme suit :

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
5 AVRIL 2016**

N° : 2016.03.11

		Montant 2016
PRESTATIONS	Mise en bière	50.00
	Inhumation ou exhumation en fosse : - enfant jusqu'à 12 ans	72.00
	- adulte	84.00
	Inhumation/exhumation caveau avec porte : - enfant jusqu'à 12 ans	50.00
	- adulte	72.00
	- s'il y a dalle	44.00
	Ouverture - Fermeture de caveau	100.00
	Ouverture - Fermeture Columbarium	50.00
	Creusement de fosse : tarif selon location du matériel nécessaire	-
	Pompage caveau (tarif suivant tonnage)	-
	Réduction de corps	94.00
	Evacuation des bois de cercueils	25.00
	Fourgon mortuaire (convoi)	120.00
	Tarif kilométrique (au-delà de 100 km)	1.40
	Table réfrigérante	83.00
	Impression et pose des avis de décès	30.00
	Vacation par employé	33.00
	Vacation Police	20.00
	Vacation Police (Hors commune)	30.00
	Forfait vacation 12 h (Jonquières)	396.00
	Forfait vacation 14 h (Orange)	462.00
	Forfait vacation 16 h (Avignon)	528.00
	Forfait vacation 18 h (Crémation)	594.00
	Soins de conservation	160.00
	Frais de mission	66.00
	Récupération urne	99.00
	Transport de corps avant mise en bière	120.00
	Nettoyage caveau	40.00
Porteur	90.00	
CERCUEILS	Lyonnais tradition simple	845.00
	Lyonnais tradition Baguette	1 050.00
	Lyonnais Torsadé	1 100.00
	Lyonnais Meygal Gravé	1 200.00
	Parisien Indigent	750.00
	Parisien Tradition Simple	935.00

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 5 AVRIL 2016** **N° : 2016.03.11**

		Montant 2016
CERCUEILS	Parisien Tradition à baguettes	1 055.00
	Parisien Dunière	1 090.00
	Parisien Meygal Gravé	1 180.00
	Parisien Provence double dessus	1 280.00
	Parisien Torsadé	1 335.00
	Parisien Triple Dessus	1 520.00
	Parisien Bourgogne Luxe	1 735.00
	Tombeau Velay	1 190.00
	Tombeau Torsadé	1 250.00
	Tombeau Bretagne	1 350.00
	Tombeau Forez	1 450.00
	Tombeau Foglia	1 550.00
	Tombeau Flandres	1 650.00
	Tombeau Acajou	1 850.00
	Tombeau Panthéon	1 750.00
	Tombeau Laurance	2 500.00
AUTRES	Parisien Boulou	390.00
	Parisien pin plaqué chêne 22 mm	738.00
	Parisien pin plaqué chêne 22 mm HC	849.00
	Parisien pin 22 mm	615.00
	Parisien pin 22 mm HC	725.00
	Tombeau crémation pin 22 mm	864.00
	Tombeau crémation pin 22 mm HC	975.00
	Zinc pour cercueil parisien	395.00
	Zinc pour cercueil lyonnais	400.00
	Zinc pour cercueil parisien	395.00
	Zinc pour tombeau	420.00
	Filtre pour zinc	110.00
CAISSE A OSSEMENTS	Caisse pin pour ossements 0.80 m	160.00
	Caisse pin pour ossements 1.20 m	222.00
	Caisse chêne pour ossements 0,60 m	200.00
	Caisse chêne pour ossements 0,80 m	227.00
	Caisse chêne pour ossements 0.90 m	245.00
	Caisse chêne pour ossements 1,20 m	285.00
	Caisse chêne pour ossements 1,40 m	405.00

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 5 AVRIL 2016**

N° : 2016.03.11

		Montant 2016
GAMME ENFANTS	Tombeau Laqué Enfants Blanc 0.60 m	375.00
	Tombeau Laqué Enfants Blanc 0.80 m	430.00
	Tombeau Laqué Enfant Blanc 1.20 m	595.00
	Tombeau Laqué Enfants Blanc 1.60 m	790.00
	Zinc enfant tombeau jusqu'à 0,80	200.00
	Zinc enfant tombeau jusqu'à 1,00 à 1,60	260.00
GAMME HORS COTES	Parisien Tradition simple massif HC	1 300.00
	Parisien Tradition Baguette massif HC	1 400.00
	Tombeau Velay HC	1 500.00
	Tombeau Bretagne HC	1 600.00
URNES	Urne Bois Ronde ou Hexagonale	300.00
	Urne Pierre Naturelle	220.00
	Urne Granit rectangle	250.00
	Urne Métal grise	70.00
	Urne Otin	80.00
	Urne Laque brillant	60.00
	Urne Immersion biodégradable	200.00
	Urne de dispersion carton	35.00
	Urne Métal Greca	80.00
	Carton de transport	20.00
	Urne étain	420.00
	Reliquaire	45.00

- 2° - **DECIDE** d'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} mai 2016.
 3° - **DECLARE** que les recettes sont imputées sur le budget Pompes Funèbres.
 4° - **CHARGE M.** le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
 Ont signé les membres présents,
 Pour extrait conforme le 6 avril 2016,

Le Maire,
 Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 08 / av / 2016 à :

- ↳ Comptabilité
- ↳ d'archives
- ↳ T. P
- ↳ Pompes - Funèbres
- ↳ d'archives